

Réunion du 21 juin 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) :

Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Monsieur Claude FROEHLI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe BIES, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Monsieur Henri DREYFUS

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur :

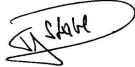
N° CG/2011/31 - Gestion de déchets - 2311
Plan départemental de prévention (PDP) de la production de déchets

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

- décide d'élaborer et de mettre en oeuvre avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) un plan départemental de prévention (PDP) de la production de déchets d'une durée de cinq ans, doté d'un budget prévisionnel maximal de 500 000 € par an
- approuve l'accord-cadre de partenariat à intervenir à cet effet entre l'Etat (Préfecture de la Région Alsace), l'ADEME et le Département, et autorise son président à signer ce document
- décide de coopérer avec le Département du Haut-Rhin en vue de la mutualisation d'un poste de chargé de mission prévention déchets, dont le recrutement sera assuré par le Haut-Rhin, et de la réalisation d'actions interdépartementales.

Il rappelle par ailleurs que par délibération n° CG/2011/9 du 31 mars 2011, la commission permanente a délégué pour l'approbation des conventions à intervenir, ainsi que de leurs avenants éventuels (convention de partenariat avec le Département du Haut-Rhin et conventions d'application annuelles avec l'ADEME).

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110621-57056-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 05/07/11